



Notre bilan 2020

Chers amis,

Le **dynamisme missionnaire de notre paroisse** s'exprime par l'affluence à la messe du dimanche, aux grandes fêtes liturgiques, et par l'engagement de plus de 600 d'entre vous dans les activités de SFX, toujours au service des plus pauvres, des enfants et des jeunes, ou de la préparation aux sacrements.

Je veux vous dire ma profonde reconnaissance et **ma joie de votre investissement**.

Notre grand projet immobilier et pastoral est la rénovation complète de la Maison Sainte Agnès, rue Oudinot, et le déploiement missionnaire de toutes ses activités. Durant l'été 2021, commenceront des travaux d'envergure jusqu'à l'automne 2022. Ils en feront une maison équipée de nombreuses salles d'accueil, de réunion, de sports et d'une chapelle au service, par de multiples propositions, des enfants, des adolescents, des couples, des solo, des séniors... Elle deviendra ainsi la « **Maison Familya-Saint François-Xavier** », où nous accompagnerons les familles et prendrons soin de chacun.

En 2020, le conseil économique de la paroisse, qui m'assiste dans la gestion des affaires économiques et que je tiens à remercier, a poursuivi la valorisation de notre patrimoine immobilier pour **nous doter de ressources régulières**, tout en poursuivant un **strict contrôle de nos frais généraux**.

Le **denier** représente 66% de nos recettes : il a diminué en montant (-2,80%) dû en grande partie à la Covid. Le nombre de donateurs a lui aussi diminué passant de 1515 à 1479. Nous comptons beaucoup sur vous pour arrêter cette diminution permanente.

Le confinement à nouveau vécu cette année, aura malheureusement encore des conséquences négatives sur toutes nos recettes pour 2021 (quêtes, offrandes pour mariage, baptême, intentions de messes...). Nous comptons d'autant plus sur votre fidèle générosité.

Grâce à vous et sous le patronage de Saint François Xavier, notre paroisse continuera de répondre à sa vocation en **demeurant rayonnante et missionnaire** dans notre quartier. Je vous redis mon total dévouement et vous assure de ma prière.

Mgr Bruno LEFEVRE PONTALIS

Pourquoi faire un legs ?

Pour nous chrétiens, faire vivre l'église, c'est au fil des ans donner avec le denier et, à la fin de sa vie, donner avec les legs sans léser ses héritiers.

Donner, à la fin de sa vie, c'est **exercer sa liberté** et sa maîtrise sur ses biens matériels, en s'offrant la possibilité de réserver une part au plus faible (association caritative), ou aux valeurs spirituelles et missionnaires (l'Église). C'est aussi une dernière façon de continuer à **faire du bien**, comme nous l'avons fait tout au long de notre vie.

Pourquoi léguer à l'Église ?

Le choix est vaste pour aider les plus démunis à travers des associations caritatives. Le legs à l'Église est cependant d'une autre nature :

- Il permet à l'Église **de fonctionner**, tout simplement.
- Il est un témoignage de notre attachement, de **notre appartenance** à cette Église, et de notre souci de la soutenir. C'est une garantie pour l'avenir de notre Église et pour les générations qui nous suivent.
- Il est, pour ceux qui nous entourent, **une affirmation de notre foi**, de nos convictions profondes, de nos choix et de nos priorités.

A noter : **le legs à l'Église est exonéré de tout droit de succession**.

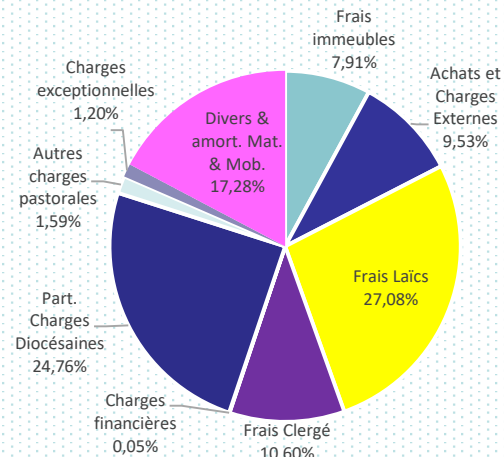
Je souhaite recevoir en toute confidentialité et sans engagement la brochure « Legs, Donations et Assurances-vie » du diocèse de Paris.
J'envoie un email à : legs@diocese-paris.net



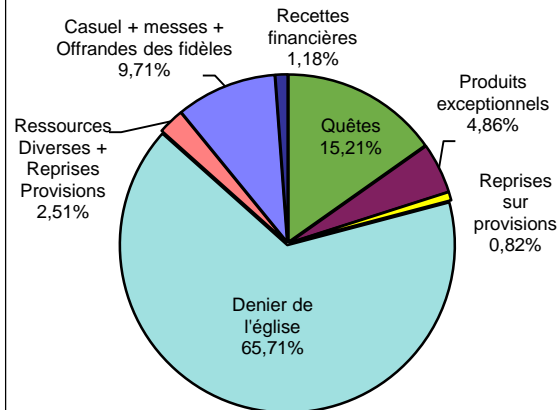
Merci pour l'offrande que vous avez pu faire à l'occasion d'un sacrement, l'inscription que vous avez réglée pour le caté ou l'aumônerie, l'argent que vous donnez à la quête, le temps que vous consacrez bénévolement à votre paroisse, les dons que vous faites pour des associations caritatives.

Pensez également au denier de l'Église.

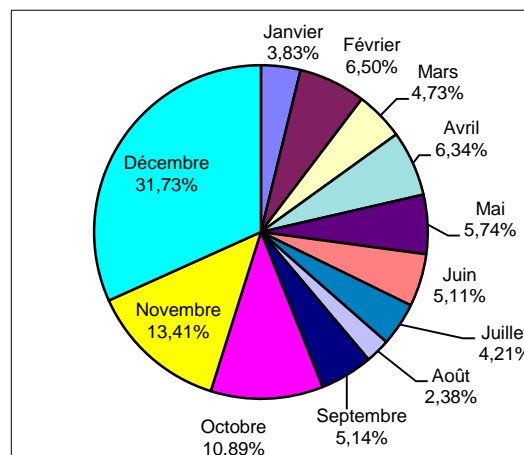
DÉPENSES 2020 : 1.350.786€



RECETTES 2020 : 1.360.475€



DENIER EGLISE 2020 : 893.958 €



MERCI AUX 600 BÉNÉVOLES

Liste des réalisations consultables sur sfx-paris.fr



La communauté sacerdotale et diaconale

- Monseigneur Bruno Lefèvre-Pontalis (curé), Père Olivier Scache, Père Nicolas Chapellier, Père Vincent de Mello, Monseigneur Pascal Ide (vicaires) et Père Jean-Louis de Fombelle (résident)
- Père Simon Foudama, Père Jean-Isidore Nkondog et Père Henry de Sainte Preuve (Prêtres Etudiants)
- Monsieur François Mathieu, Monsieur Philippe Chauveau et Monsieur Vincent Déchin (Diacres permanents).

Neuf salariés - Eric Leroy (Maître de chapelle), Denis Comtet (Organiste), Marie-Andrée Debray (Secrétariat Pastorale), Myriam Ceppini (Admin-comptabilité), Olivier Gamble, Harley Lucette et Anthoine Carton (Sacristains), Revelene Sawmy et Mahinda Abeywardana (Presbytère)

A quoi sert le denier de l'Eglise ?

L'Eglise ne reçoit pas d'argent de l'État, ni du Vatican. Le denier est donc **votre participation indispensable pour permettre à votre paroisse de vous accompagner dans les étapes de la vie** : mariage, baptême, découverte de l'Évangile, messes en semaine et dominicale, vous soutenir dans l'épreuve et vous accueillir lors d'une maladie, d'un deuil, vous aider à grandir par la liturgie, la catéchèse, la formation, les mouvements de réflexion.

Le denier de SFX a permis :

- de rémunérer les prêtres et le personnel salarié
- d'assurer les dépenses de fonctionnement courantes (chauffage, électricité, ordinateurs, téléphones...)
- d'entretenir et rénover les locaux (église, presbytère, maison SFX...)
- de financer les actions communes du diocèse.
- d'organiser des actions pastorales

358.716€
reversé au
diocèse

(26% des
recettes de
SFX)

dont 334.388€ **en faveur des paroisses
les plus démunies**

dont 24.328€ de quêtes demandées par
le diocèse et versées à **diverses
associations** (lycées, prisons et
hôpitaux, formation, médias, prêtres âgés,
solidarité nationale et internationale)

Comment contribuer au denier ?

- par prélèvement automatique (*avec possibilité d'étaler la contribution*) (bulletin à votre disposition à la Paroisse).
- en ligne : www.mondeniermaparoisse.fr
ou sur le site de la paroisse : www.sfx-paris.fr
- par chèque à l'ordre de : Paroisse SFX ADP
- par carte bancaire, sur l'une des deux bornes situées dans l'église (entrée, chapelle du Sacré Cœur)



Vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu, vous pouvez déduire de votre impôt 66% de votre don au denier,

(Ex : 1000 € de don vous donne droit à 660 € de réduction d'impôt et ne vous revient réellement qu'à donner 340 €).

SFX – Chiffres Clef

2057 fidèles à la messe (+ **400** au Bon Conseil)

5 Messes dominicales (+**1** au Bon Conseil)

43 Mariages préparés (dont **4** célébrés à la paroisse)

90 Baptêmes

92 Obsèques

1705 dons au denier

**Un jour de la vie de la paroisse
représente 3.700€**



La paroisse est propriétaire de :

- la **Maison Saint François-Xavier**, 7 Place du Président Mithouard à Paris, son fonctionnement a été fortement perturbé par la pandémie puisqu'il a fallu fermer en mars et ne rouvrir que très partiellement à la rentrée. Seul l'hiver solidaire et les maraudes ont pu se dérouler normalement.
- la Maison Sainte-Agnès, 23 Rue Oudinot à Paris, devient **Maison Family-SFX** : des travaux de rénovation complète devraient se tenir de 06/2021 à 09/2022. La paroisse en finance les 2/3. Une levée de fonds financera le 1/3 restant.
- **l'Ecole Sainte Jeanne Elisabeth**, 49 Avenue Duquesne à Paris : la paroisse a vendu les 2/3 de la valeur immobilière à l'OGEC de l'Ecole. Elle reste propriétaire d'1/3 et finance grâce à cette vente une grande partie des travaux pour l'ouverture de la Maison Family-SFX.